



Réunion du conseil municipal du 3 FEVRIER 2026

Liste des délibérations examinées par Le Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le trois du mois de FEVRIER, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni – salle de la Mairie – sous la présidence de M. André Marc BARNETT Maire

Date de convocation : 29 JANVIER 2026

Nombre de membres élus : 14

Nombre de membres convoqués : 14

Présents : MM. BARNETT/BUZOS/GUILLOMON/Mme LAULAN/MM. CAZEMAJOU/COZ/BREAUDEAU/
Mme DANAY/MM. LUCBERT/DUPAU/MAROT/ Mmes LOIZELET/MAURIN

Absente : Mme Françoise SAÏN

Secrétaire de séance : Mme LAULAN

Numéro	Objet	Décision du conseil
D26.02.001	- Rénovation thermique du bâtiment mairie/école et accessibilité mairie : lot 4 menuiseries intérieures : entreprise Maura, avenant 1	Approuvée
D26.02.002	- Délibération autorisant les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts en 2025	Approuvée
D26.02.003	- Participation de la commune d'Aillas à la protection sociale complémentaire pour le risque santé de ses agents dans le cadre d'une procédure de labellisation	Approuvée
D26.02.004	- Délibération précisant les fonctions de secrétaire de mairie au 1 ^{er} février 2026 du poste d'attaché territorial	Approuvée
D26.02.005	- Présentation des RPQS eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif du Syndicat Bassanne-Dropt-Garonne, relatifs à l'exercice 2024	Approuvée
D26.02.006	- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde afin de lui permettre de mettre en place et animer un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)	Approuvée
D26.02.007	- Convention d'implantation d'équipements de covoiturage avec le Syndicat Sud Gironde Mobilités	Approuvée
D26.02.008	- Location du club house	Refusée
D26.02.009	- Délibération concernant la création d'un regroupement pédagogique intercommunal concentré (RPIC) avec les communes de Sigalens, Labescau et Aillas	Approuvée



Le Maire,
André Marc BARNETT